

MÉMOIRE

Sur le projet de révision de la carte électorale dans la circonscription de Chicoutimi

Rose-Ange Trottier

Mai 2008

Mémoire sur le projet de révision de la carte électorale dans la circonscription de Chicoutimi

Introduction

Monsieur le Président, je vous remercie de me recevoir et de me permettre de vous faire part de ma vision de la réforme de la carte électorale que vous vous apprêtez à mettre en place, car elle m'interpelle au plus haut point. Je ne suis pas la seule, mes amis et des concitoyens du secteur nord de Chicoutimi ne comprennent pas non plus pourquoi défaire ce que des dizaines d'années ont été nécessaires pour créer une ville devenue arrondissement, mais aussi un comté; le comté de Chicoutimi.

Je ne me suis pas penchée sur l'impact qu'aurait ce changement proposé pour le comté Dubuc, mais j'ose croire que mes commentaires et arguments vous convaincront que ce projet ne correspond aucunement à notre réalité et nos besoins de représentation à l'Assemblée nationale du Québec.

À la retraite depuis quelques années, je suis restée active et intéressée à ce qui se passe autour de moi et dans le monde. Je suis assez bien informée; l'actualité, la politique et les grands enjeux sociaux suscitent mon intérêt, ce qui m'amène à réagir à cette modification de la carte électorale.

En mars dernier, lorsque vous avez proposé ce grand chambardement des comtés du Québec et suite à la réaction des principaux partis politiques

Québécois, j'ai cru comprendre, comme beaucoup de citoyens, que ce que vous nous proposiez était inacceptable et que le gouvernement du Québec vous demanderait de revoir votre rapport à partir de critères autres que celui du nombre d'électeurs requis.

À ma grande surprise, l'Action Démocratique du Québec refuse la proposition du Parti libéral et du Parti québécois de modifier les critères qui encadrent le processus de délimitation des circonscriptions. Vous voilà donc sur le chemin des régions du Québec pour recevoir les commentaires des électeurs. Cette proposition de réorganisation des comtés dans les régions du Québec ne nous satisfait pas, mais pas du tout.

Mon comté

J'habite depuis 40 ans un quartier paisible du secteur nord de Chicoutimi. J'ai vu son développement de municipalité à grande ville. C'est en 1976 que le centre urbain de Chicoutimi est créé par la fusion de quatre municipalités; Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin et Chicoutimi paroisse. La création de la ville de Chicoutimi, déjà comté de Chicoutimi depuis 1973, a eu un impact majeur sur l'économie ainsi que sur l'aspect social, communautaire et politique de la vie des citoyens.

Cette fusion fut des plus positive pour tous les citoyens de ma ville, car elle a permis de former une population unie, compacte et regroupée. Le centre ville, formé de plusieurs centaines de commerçants offrant un ensemble de

service de part et d'autres de la rivière Saguenay, fait en sorte que cette rivière n'est plus la frontière d'autrefois, mais un lien d'unification et de rassemblement.

Cette belle unité est représentée, tel que mentionné plus tôt, à l'Assemblée nationale du Québec par le député de Chicoutimi depuis 1973. C'est lors de la réforme de 1972 que votre prédécesseur a compris la nécessité de créer le comté urbain de Chicoutimi à l'image des comtés des grands centres de Québec et Montréal. Cette réalité est encore vraie aujourd'hui et, selon ma perception, la population n'a jamais été aussi unie. Alors pourquoi briser ce que les années ont forgé aussi positivement.

À la lecture de votre projet de réforme, plusieurs interrogations m'ont préoccupée. Donc, en prévision de votre passage dans le comté, j'ai décidé de vérifier auprès de mes amis et concitoyens si la perception que j'avais de votre projet était fondée. Sans aucune surprise, après seulement quelques minutes d'échanges et de discussions, nous en venions toujours au même constat : cette proposition de redécoupage du comté est insensée.

Devant l'importance de votre réforme, et suite aux réactions que j'ai eu, quelques amis se sont joints à moi et nous avons décidé de lancer une pétition.

Nous avons alors demandé à une trentaine de commerces de nos quartiers (secteur nord du comté de Chicoutimi) l'autorisation de laisser dans leur

commerce nos formulaires de participation. La réponse fût extraordinaire et ceux-ci nous ont accueillis avec chaleur, nous encourageant dans notre démarche. En 10 jours, sans publicité aucune et sans sollicitation, 1 603 personnes ont volontairement signé notre pétition qui proposait :

PÉTITION

**NON à la nouvelle délimitation électorale
du comté de Chicoutimi**

Nous, soussignés, citoyens de la circonscription de Chicoutimi, sommes contre le changement proposé par le Directeur général des élections du Québec concernant la délimitation du comté de Chicoutimi.

Depuis la réforme de 1972 et la fusion de 1976, les secteurs nord et sud de Chicoutimi ne font qu'un, tant au niveau économique, que social et communautaire.

La nouvelle délimitation propose de diviser Chicoutimi en deux, ainsi ne respecte pas les notions de spécificité du territoire, les caractéristiques de la population et la proximité des services offerts.

C'est pourquoi nous désirons le maintien des limites de la circonscription de Chicoutimi.

Je n'aurai pas besoin de vous faire la démonstration des impacts négatifs qu'aurait le changement que vous proposez pour les comtés de Chicoutimi et Dubuc, car d'autres personnes se chargeront mieux que moi de vous en faire la démonstration.

Cependant, vous n'êtes pas sans savoir que dans une région comme chez nous, le député est une personne importante, car il est le lien essentiel avec le gouvernement. Il nous représente et, à chaque année, des centaines de citoyens ont recours à ses services pour intervenir en leur nom auprès des ministères et autres organismes gouvernementaux.

Personnellement, je crois qu'un comté en région au Québec doit correspondre aux réalités du territoire, réunir les citoyens selon leur vécu de tous les jours et avoir des représentants (députés) qui correspondent à ce qu'ils sont. Comparativement aux régions métropolitaines de Montréal et de Québec où le député est le représentant d'un certain nombre de citoyens (tous urbains), chez nous le comté Chicoutimi est urbain et celui de Dubuc rural.

Donc, si le comté de Chicoutimi est un comté urbain très représentatif de sa population, et le comté Dubuc un groupe de municipalités vivant des défis et problèmes similaires, alors, pourquoi défaire ce qui fonctionne bien et créer deux nouveaux comtés qui auront des populations hétéroclites avec des services aux citoyens à rebâtir?

Nous avons déjà beaucoup de défis à relever, n'en n'ajoutons pas qui seraient inutiles et même nuisibles à la population des deux comtés.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Président, de revoir votre proposition pour les comtés de Chicoutimi et Dubuc. Le démantèlement de

ces comtés ne solutionnerait pas le problème de représentation actuelle (nombre d'électeurs), il ne fera que déplacer la donne de Dubuc à Chicoutimi.

De plus, nous vous demandons d'écouter les citoyens des régions du Québec qui demandent de regarder la carte électorale québécoise avec de nouveaux critères, tel que l'occupation du territoire, l'homogénéité des populations et l'importance du bureau de comté dans la prestation de services aux citoyens et du rôle du député comme leader du développement économique et social.

Enfin, nous sommes conscients que vous avez réalisé votre mandat à partir des critères et paramètres que renferme la loi électorale du Québec. Nous pourrions vous aider en intervenant auprès de notre député pour que lui et son parti vous donnent, par l'Assemblée nationale, un mandat redéfini avec des critères qui correspondent à la réalité d'aujourd'hui et à une vision du développement économique, social, et humain du Québec.

Merci de m'avoir donné l'opportunité de vous adresser ces commentaires et réflexions. Je souhaite grandement que cette proposition de réforme soit révisée au plus grand désir de mes concitoyens du secteur nord de Chicoutimi.